

de nos richesses naturelles sont exportées vers d'autres pays, comme les États-Unis, où les fabricants, à leur tour, en retirent des produits que nous, Canadiens, devons racheter. Nous estimons qu'il faut mettre davantage l'accent sur nos richesses naturelles, donner aux sociétés canadiennes plus d'occasions d'en retirer les produits finis qu'il nous faut actuellement acheter de nos voisins du sud, et leur permettre de soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

• (3.40 p.m.)

Le meilleur exemple de cela est sans doute la déclaration du ministre du Commerce (M. Winters) figurant au procès-verbal de la séance du 13 juin du comité des finances, du commerce et des questions économiques. Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Cameron) a posé au ministre la question suivante concernant la production de nickel au Canada. Voici un extrait de la page 56 du rapport du comité:

J'aimerais demander au ministre de commenter davantage la question qu'il a discutée à la Chambre le 5 juin avec mon collègue M. Saltsman. Il s'agit de la production et des approvisionnements de nickel pour le marché domestique.

J'ai ici le compte rendu du Globe & Mail du 20 avril, de l'assemblée annuelle de l'International Nickel Company, qui ne semble pas tout à fait conforme au rapport de la Statistique et à votre propre déclaration, monsieur le ministre, au sujet de la production du nickel. Voici ce que monsieur Wingate avait à dire:

«La production cette année établira un record inférieur à celui de l'an dernier alors qu'elle atteignait 500.2 millions de livres, y compris 100 millions de livres de nickel excédentaire du gouvernement américain, vendu sans profit.»

Je me demandais si nous pourrions obtenir une explication de ce que cela signifie.

J'ai aussi des rapports provenant d'usagers domestiques dont les livraisons ont été limitées pendant qu'on augmentait nos exportations vers les États-Unis. On rapporte qu'en 1966, nous avons exporté 1.7 million de livres de plus que notre production.

Je me demandais si le gouvernement songe à emmagasiner une certaine quantité de nickel au Canada plutôt que de laisser certains de nos usagers domestiques en manquer, tout en maintenant au rythme actuel les exportations vers les États-Unis.

Voici la réponse du ministre:

L'emmagasinement aux États-Unis a déformé les chiffres de l'offre et de la demande. On a diminué l'emmagasinement, ce qui donne l'impression que les disponibilités en nickel sont plus considérables qu'elles ne le sont véritablement grâce à la production mondiale. La production mondiale ne suffit pas à la demande mondiale à l'heure actuelle et l'emmagasinement est assez réduit. La grève de Sudbury l'an dernier a déformé considérablement les chiffres de la production et a fait fléchir l'aspect offre du rapport entre l'offre et la demande.

On a insisté pour que l'International Nickel réponde à la demande à l'échelle mondiale. La compagnie n'a pas pu y parvenir. Devant cet état de choses, elle a entrepris de fournir aux usagers canadiens...

Voici maintenant la phrase importante:

...100 p. 100 de leur consommation de l'an dernier.

Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a déclaré alors:

Mais sans prévoir d'expansion dans leur exploitation.

Et plus loin:

Le gouvernement ne croit-il pas que son premier objectif devrait être de voir à l'expansion de l'industrie canadienne qui dépend des approvisionnements de nickel?

A quoi le ministre a répondu:

Je crois que c'est un premier objectif, mais comme je l'ai dit, il nous faut équilibrer cela et nos engagements à l'exportation; le Canada accorde beaucoup d'importance à un niveau élevé des exportations.

Ces propos font voir que le gouvernement attache beaucoup d'importance à l'exportation de nos richesses naturelles. Il est évident, je crois, qu'il ne permettra à l'industrie canadienne d'attendre que le degré d'utilisation enregistré en 1966, sans prévoir aucune expansion. Selon nous, c'est aux fabricants canadiens que les richesses naturelles du Canada devraient d'abord aller. Il faudrait d'abord développer l'industrie canadienne; les excédents seuls devraient être exportés.

Le Nouveau parti démocratique juge nécessaire, lui aussi, un conseil consultatif des investissements chargé de diriger le placement au pays des profits non répartis des sociétés canadiennes. Cette mesure réglerait bien des problèmes économiques et sociaux. Le ministre des Finances connaît bien la méthode en question. Il a récemment imposé une surtaxe de 5 p. 100 aux sociétés canadiennes et leur a promis de les rembourser avec intérêt dans un délai de 36 mois au plus. Mais grâce à la générosité du ministre, les sociétés sont rentrées dans leur argent beaucoup plus tôt. Maintenant, le ministre parle de la demande excessive dans l'économie canadienne. Peut-être devrait-il prélever à nouveau ce genre d'impôt, mais cette fois-ci il ferait bien de diriger nos sociétés vers les meilleurs genres d'investissement pour stabiliser et développer notre économie.

Dans le but de freiner les tendances inflationnistes, le ministre a dit hier qu'il allait demander aux industriels et aux ouvriers d'envisager des restrictions dans le domaine